

Description Du Poste

SECTION 1

Informations sur le Poste

Intitulé du poste	Consultant (e) pour l'évaluation EX-POST EXTERNE du projet « MOBILISATION STRATEGIQUE DE LA JEUNESSE POUR RENFORCER LA RESILIENCE FACE A L'EXTREMISME EN MAURITANIE (MR10P0501/PE.0018) »
Grade	Agent recruté sur le plan national, (Grille de salaire ONU).
Type de Contrat	Consultant
Lieu d'affectation	Nouakchott ,Mauritanie
Numero de poste	Nouvelle position
Durée	17 janvier au 18 mars 2025
Unite organisationnelle	PSU
Est-ce une position au niveau régional, Siège, Bureau de Liaison ou Bureau Pays ?	Mauritanie
Poste gradé selon	
Superviseurs	Programme Support Officer
Nombre de superviseurs directs	1

SECTION 2

Contexte et Portee du Poste

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), établie en 1951, travaille pour aider à assurer la gestion des migrations de façon ordonnée et humaine, à promouvoir la coopération internationale sur les questions de migration, à répondre aux défis posés par la migration, et à fournir une assistance humanitaire aux migrants dans le besoin, y compris aux personnes déplacées internes.

En Mauritanie, l'OIM a mis en œuvre divers programmes visant à soutenir le gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie dans la gestion efficace des migrations. Ces initiatives se concentrent sur trois axes principaux, notamment, la protection des migrants, la gouvernance des migrations et la stabilisation communautaire et la résilience.

La Mauritanie a fait face à de nombreux défis, notamment une explosion démographique, de graves sécheresses récurrentes, un afflux constant de migrants et de réfugiés maliens, et une croissance économique qui ne profite pas encore aux groupes les plus défavorisés et les plus vulnérables de la société. Cette situation se traduit notamment par une émigration et la propagation de l'extrémisme. C'est pourquoi la priorité du Gouvernement de la Mauritanie est de prévenir la radicalisation dans les zones périurbaines et frontalières de Nouakchott, où les communautés sont les plus vulnérables à ce phénomène.

Grâce à l'appui financier du Fonds de l'OIM pour le Développement, l'OIM a mis en œuvre un projet intitulé « Mobilisation stratégique de la jeunesse pour renforcer la résilience face à l'extrémisme en Mauritanie » du 01 janvier 2020 au 31 mars 2022.

Objectifs

L'objectif principal de ce projet est d'initier et développer l'engagement stratégique des jeunes mauritaniens et des jeunes migrants, quel que soit leur sexe ou catégorie sociale, dans la prévention du radicalisme violent à travers le renforcement de la capacité des agences gouvernementales, telles que l'Antenne Nationale et la Cellule Régionale pour la prévention de la Radicalisation (CellRad) et de la société civile mauritanienne à renforcer la protection des communautés vulnérables, notamment les jeunes évoluant dans les Mahadras contre l'extrémisme violent, en particulier dans les zones périurbaines de la ville de Nouakchott et les zones frontalières. L'objectif global de ce projet repose sur deux axes principaux :

- Renforcement des agences gouvernementales et des organisations de la société civile telles que l'Association des Gestionnaires pour le Développement (AGD), le Réseau National des Jeunes (RENAJ) et le Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO) dans leurs

capacités à engager positivement la jeunesse et à promouvoir la cohésion sociale à travers des sessions de formation destinés et des campagnes de sensibilisations ;

- Renforcement des capacités des institutions mauritaniennes (Antenne Nationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent), et régionales (G5 Sahel) engagées à faire face aux vulnérabilités au radicalisme violent à travers l'élaboration d'une stratégie de communication sur la prévention de l'extrémisme violent.

Cet objectif a été atteint a travers les interventions suivantes :

1. Un renforcement des capacités est assuré par des institutions clés et la société civile à l'intention de jeunes mauritaniens et de migrants, afin de mobiliser la jeunesse de manière constructive, de promouvoir des valeurs sociales et de diffuser un message de tolérance dans les quartiers de Sebkh, d'Arafat et de Dar Naim ;
2. Des activités de sensibilisation à des questions relatives à la migration et à la cohésion sociale sont menées dans les communautés vulnérables ;
3. Des bonnes pratiques et des enseignements sont identifiés et communiqués à des partenaires clés, tels que la Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et le Ministère des Affaires islamiques et de l'enseignement originel.

Eléments clés de la matrice des résultats du Projet

Objectif	Le projet contribuera à initier et développer l'engagement stratégique des jeunes mauritaniens et des jeunes migrants, quel que soit leur sexe ou catégorie sociale, dans la prévention du radicalisme violent
Effet Direct 1	L'AGD forme des jeunes mauritaniens et migrants, hommes et femmes, en développement personnel grâce aux capacités organisationnelles et savoir-faire acquis
Produit 1.1	Les jeunes mauritaniens et les migrants sont formés par l'AGD en développement personnel ainsi que sur les problématiques liées à la migration et au genre Activités menant au produit 1.1 : 1.1.1 Organiser des formations en développement personnel/migration et genre aux profits de 80 jeunes et leaders communautaires incluant les femmes et les migrants.
Produit 1.2:	Les communautés mauritaniennes, dont les jeunes femmes et les migrants sont sensibilisés aux valeurs de tolérance et de cohésion sociale Activités menant au produit 1.2 :

	<p>1.2.1 Recruter un consultant formateur spécialisé en communication et prévention du radicalisme violent</p> <p>1.2.2 Organiser une formation pour quatre Imams en déconstruction des discours radicaux et en diffusion de discours de tolérance et d'ouverture intégrant les problématiques de genre et de migrants</p> <p>1.2.3 Organiser 8 activités de sensibilisation, dont 4 impliquant des Imams, auprès des communautés de Sebkh, Dar Naim et Arafat.</p>
Effet Direct 2	L'Antenne Nationale de Mauritanie, la CellRad et le MAIEO se coordonnent, échangent des bonnes pratiques et harmonisent leurs approches autour d'une stratégie de communication incluant une perspective de genre
Produit 2.1	<p>Des bonnes pratiques sont identifiées et échangées entre la CellRad, l'Antenne Nationale et le MAIEO</p> <p>Activités menant au produit 2.1 :</p> <p>2.1.1 Organiser une série de trois ateliers d'échanges d'information et de bonnes pratiques entre l'Antenne Nationale, la CellRad et les différents acteurs dans le domaine de la prévention de l'extrémisme et la jeunesse</p> <p>2.1.2 Recruter un consultant spécialisé en prévention de l'extrémisme violent pour l'élaboration d'une stratégie de communication en concertation avec les partenaires</p> <p>2.1.3 Développer et disséminer une stratégie de communication, incluant une perspective de genre, permettant de déconstruire le discours et les idées liés à l'extrémisme violent et de proposer un discours alternatif d'ouverture et de tolérance.</p>

Le projet « Mobilisation stratégique de la jeunesse pour renforcer la résilience face à l'extrémisme en Mauritanie » a pris fin le 31 mars 2022, après 24 mois de mise en œuvre. Les présents termes de référence (TdR) sont développés pour servir de base pour la réalisation d'une évaluation finale ex-post du projet.

1. Objectif de l'évaluation

Cet exercice stratégique d'évaluation a pour **objectif principal** d'évaluer la conception, la mise en œuvre et les résultats du projet à des fins d'apprentissage et de responsabilisation. Cela permettra de démontrer les résultats du projet aux parties prenantes et aux bénéficiaires du projet.

D'une part, l'évaluation ex-post a vocation à informer une audience interne (les unités Gouvernance des Frontières et de l'Immigration aux niveaux régional et global) afin que les leçons apprises et bonnes pratiques reconnues soient internalisées et mises à profit pour améliorer la formulation et la mise en œuvre de futurs projets. D'autre part, ce sera l'occasion d'offrir au bailleur de fonds, le Fonds de l'OIM pour le Développement ainsi qu'au bénéficiaire principal (l'Etat de la Mauritanie), une analyse globale des effets du projet au terme de sa mise en œuvre.

2. Portée de l'évaluation

L'évaluation ex-post devra prendre en compte la totalité des résultats observables, depuis le lancement du projet en septembre 2021 jusqu'au mois de février 2023. Par ailleurs, la couverture géographique de l'évaluation comprend la ville de Nouakchott.

Pour ce qui concerne les thématiques transversales, l'évaluation s'intéressera à l'intégration effective de la dimension genre dans le cadre de la mise en œuvre du projet et l'approche de programmation basée sur les droits de l'homme.

De façon **spécifique**, il s'agira de :

1. Passer en revue les activités mises en œuvre, les résultats obtenus ainsi que les progrès réalisés ;
2. Faire ressortir la valeur ajoutée des activités exécutées pendant le projet ;
3. Faire ressortir les leçons tirées et les recommandations pour renforcer la capitalisation de celles-ci en interne et auprès des partenaires ;
4. Mesurer l'efficacité des systèmes et des outils de gestion du projet (protocoles et cadres de suivi et évaluation) et Identifier les lacunes et les recommandations y afférentes ;
5. Évaluer dans quelle mesure le genre a été pris en compte dans les étapes du cycle de projet ;
6. Évaluer la logique verticale et horizontale de la matrice des résultats, et le lien de causalité entre les différents énoncés de résultat du projet.

Lors de la réalisation de l'évaluation, plusieurs limites devront être prises en compte en particulier :

- Le nombre limité de bénéficiaires pour la plupart des activités du projet, qui aura un impact sur l'analyse des résultats, et leur généralisation, ainsi que sur la préparation de recommandations.
- La longue période entre la fin du projet et le lancement de l'évaluation pourrait affecter l'accès aux bénéficiaires à cause des changements de points focaux au sein des institutions nationales, de la société civile et de l'OIM impliquées dans ce projet, ainsi que l'impossibilité de les contacter. La non-continuité des activités menées dans le cadre de ce projet, auront également un impact sur les résultats de l'évaluation et la capacité à mesurer l'impact des interventions.

- Les limitations de ressources humaines et financières pour la réalisation de cette évaluation auront également un impact sur la capacité à collecter l'ensemble des données disponibles et pour mesurer les mesures du projet.
- L'évolution du contexte devra être prise en compte dans la présentation et les conclusions de l'évaluation.

3. Critères d'évaluation

Conformément aux standards d'évaluation de l'OIM et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, les critères d'évaluation suivants seront considérés :

1. **Pertinence** : Ce critère permettra d'évaluer la pertinence des résultats escomptés du projet. A ce titre, l'évaluation cherchera dans quelle mesure le projet du Fonds de l'OIM pour le développement à contribuer au renforcement des capacités des institutions mauritaniennes dans la prévention de l'extrémisme violent, ainsi que le degré d'intégration du projet au contexte institutionnel ;
2. **Cohérence** : Ce critère permettra d'évaluer si le projet s'est bien inséré dans le contexte extérieur (autres programmes ou projets visant les mêmes objectifs ou les mêmes bénéficiaires) et s'il a intégré les politiques et lignes directrices qui s'appliquent.
3. **Efficacité** : il permettra d'apprécier le degré de réalisation du projet par rapport aux cibles et indicateurs établis dans la matrice de résultat de l'intervention ;
4. **Efficience** : L'évaluation visera à documenter le rapport coût/efficacité, à savoir comment les ressources humaines, matérielles et financières allouées au projet ont été utilisées ;
5. **Impact** : Au-delà des résultats escomptés discutés sous le critère de l'efficacité, l'évaluation s'intéressera aux effets inattendus liés au projet - qu'ils soient positifs ou négatifs -, ainsi qu'aux impacts à plus long terme attendus du projet et articulés à sa théorie du changement ;
6. **Durabilité** : Ce critère a été retenu afin d'apprécier dans quelle mesure les résultats de l'intervention présentent des éléments porteurs de pérennité et/ou intègrent des perspectives de durabilité.

Par ailleurs, les critères transversaux du **genre et de l'approche basée sur les droits humains**, devront permettre de déterminer dans quelle mesure le projet a pu répondre aux besoins différenciés des bénéficiaires selon leurs spécificités, dans le but d'éliminer les disparités et de contribuer à l'égalité de genre et la promotion des droits humains.

4. Questions d'évaluation

Pertinence : l'intervention répond-elle aux problèmes ?

- Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils cohérents avec les besoins des bénéficiaires cibles ?
- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet sont-ils adaptés au contexte et restent-ils valables et pertinents pour répondre aux besoins et priorités du Ministère des Affaires Islamiques et

de l'Enseignement Originel (MAIEO), de la Cellule régionale pour la prévention de la Radicalisation (CellRad) et l'Antenne Nationale de Lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent et du Ministère de la Jeunesse et du Sport (MJS) ?

- Est-ce que le projet a apporté une réponse adéquate en matière de prévention de la radicalisation dans les zones périurbaines et frontalières de Nouakchott? Comment les besoins et les cibles ont-ils évolué ?
- Après la période de mise en œuvre des activités du projet, est-ce que les objectifs du projet sont restés pertinents à la lumière des besoins du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO), de la Cellule régionale pour la prévention de la Radicalisation (CellRad) et l'Antenne Nationale de Lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent et du Ministère de la Jeunesse et du Sport (MJS) et des priorités du bailleur ?

Cohérence (interne et externe) : l'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ?

Interne :

- Est-ce que le projet crée des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par le gouvernement de la Mauritanie dans le cadre de la prévention de la radicalisation/extrémisme violent dans les zones périurbaines et frontalières de Nouakchott ?
- Dans quelle mesure l'intervention est-elle en lien avec les objectifs de développements durables (ODD), ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes de l'OIM, notamment la stratégie institutionnelle de l'OIM en matière de migration et de développement durable, le cadre de gouvernance des migrations et le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et autres stratégies en lien avec la prévention de l'extrémisme violent ?

Externe :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il créé des synergies et des liens entre les interventions, les stratégies et les politiques du gouvernement mauritanien, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP), les initiatives de l'OIM dans ce domaine, et les priorités des donateurs dans ce champ thématique

Efficacité : l'intervention a-t-elle atteint ses objectifs ?

- Dans quelle mesure les résultats obtenus ont conduit aux objectifs spécifiques visés ?
- Les produits et les effets directs du projet ont-ils été atteints conformément aux plans établis ? Les bénéficiaires sont-ils satisfaits des activités menées et des produits obtenus ?
- Dans quelle mesure les activités ont-elles été exécutées comme prévu ?
- Comment les autorités mauritaniennes apprécient-ils l'appui technique reçu dans le cadre du projet ?
- Comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre ont-ils été surmontés ? Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de la situation extérieure pour garantir l'obtention des effets directs ?

Efficience : les ressources ont-elles été utilisées de manière optimale ?

- Comment les bénéficiaires et les partenaires évaluent-ils la gestion du projet ?

- Les modalités d'exécution du projet ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure les ressources (fonds, compétences techniques et temps) ont-elles été converties en résultats ?

Impact : quelle différence l'intervention a-t-elle contribué à créer ?

- Quels sont les changements significatifs opérés par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels ?
- Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?

Durabilité : les bénéfices du projet sont-ils durables ?

- Dans quelle mesure les résultats positifs ont-ils perduré après la fin du projet ?
- Est-ce que les conditions favorisant la pérennité des résultats sont en place ?
- Dans quelle mesure les partenaires (y compris les autorités compétentes et les structures étatiques) ont-ils été engagés dans le développement et la mise en œuvre des activités du projet ? Ont-ils été en mesure de s'approprier des les actions mises en place dans le cadre de l'intervention ?
- Les partenaires du projet ont-ils la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont-ils déterminés à le faire ?

Genre et droits humains : le projet a-t-il incorporé ces dimensions transversales ?

- Dans quelle mesure la dimension genre a-t-elle été intégrée dans le cycle du projet et plus particulièrement dans les étapes de développement, planification, mise en œuvre, suivi et rapportage, ces activités incorporaient-ils une dimension de genre ?
- Dans quelle mesure l'approche basée sur les droits de l'homme a été prise en compte dans le cycle du projet, notamment durant les phases de développement, de mise en œuvre, de suivi et de rapportage.
- Si les groupes cibles ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?

5. Méthodologie de l'évaluation

Menée par un(e) évaluateur/rice externe, l'évaluation reposera sur un dispositif de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives. Particulièrement, il est proposé que l'évaluation porte sur les aspects suivants :

- **Revue documentaire** : en début de mission, à la suite de la réunion de cadrage, l'OIM partagera avec l'évaluateur/rice toutes les informations concernant le projet (document de projet, matrice de résultats, rapports périodiques de suivi, rapports d'activités, budget du projet, etc.). L'ensemble de ces documents sont disponibles en langue française.

- **Entretiens avec les parties prenantes** : l'évaluateur/rice organisera des discussions présentiellees et virtuelles avec l'équipe de mise en œuvre, et des discussions en présentiellee avec les partenaires engagés directement ou indirectement dans la réalisation des objectifs du projet. La liste des parties prenantes au projet fournie par l'équipe de gestion de l'évaluation de l'OIM permettra de mieux cibler les personnes-ressources à interviewer.

Il convient de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi que la matrice d'évaluation incluant un questionnaire détaillé pour chacune des parties prenantes seront présentés par l'évaluateur/rice au démarrage de l'évaluation.

Les normes de conduite de l'OIM attendent des employés qu'ils « respectent à tout moment la dignité, la valeur et l'égalité de toutes les personnes, sans distinction de race, de sexe, de religion, de couleur, d'origine nationale, d'état civil, de sexe biologique, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, de handicap physique ou de conviction politique ». Les normes de conduite de l'OIM sont obligatoires et s'appliquent à toutes les personnes employées par l'OIM ou travaillant pour elle dans le monde entier, qu'elles soient recrutées au niveau international ou local, quel que soit le type ou la durée du contrat, y compris les stagiaires, les détachés, les consultants et les personnes titulaires de contrats à l'heure (IN15).

Le consultant devra utiliser différents types d'approches de suivi et d'évaluation qui favoriseront l'inclusion de tous les groupes et s'attaqueront aux contraintes et aux obstacles à la participation aux processus d'évaluation. Sur de l'analyse documentaire et des discussions avec les équipes de l'OIM, le consultant devra présenter des mesures pour offrir des chances égales de participation à l'évaluation dans le cadre du rapport de démarrage. Par exemple, les contraintes telles que l'analphabétisme et les barrières linguistiques, qui pourraient les empêcher de répondre aux enquêtes devront être prises en compte dans la méthodologie. Les entretiens mobiles pourraient également faciliter la participation des profils vulnérables qui ne sont pas en mesure de supporter le coût du déplacement ou qui n'ont pas d'accès stable à une connexion internet. L'OIM veillera à ce que les objectifs des exercices d'évaluation et les mesures de protection des données soient bien expliqués aux personnes interrogées afin d'encourager leur participation, car certains profils peuvent craindre des répercussions dues à leur participation. L'OIM veillera à ce que les méthodes d'échantillonnage utilisées pour réaliser les enquêtes ne créent pas d'obstacles à la participation et représentent les groupes ciblés de manière adéquate.

L'évaluateur/rice identifiera les éventuelles limitations, telles que l'accès restreint à certaines parties prenantes ou des jeux de données incomplets, afin d'assurer une transparence dans les conclusions de l'évaluation.

6. Ethiques, normes et standards de l'évaluation

L'OIM est engagée à se conformer aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE) et s'attend à ce que toutes les parties prenantes soient familières avec le code de conduite des évaluations du GNUE (disponible [ici](#)).

Le processus de l'évaluation devra, en outre, être conduit en conformité avec les principes de l'OIM en matière de protection des données.

Livrables

Dans le cadre de l'évaluation, l'évaluateur/riche devra produire les documents / livrables suivants :

- **Un rapport de démarrage** : Présentant les questions définitives de l'évaluation, la matrice d'évaluation, les outils de collecte de données, ainsi qu'un échéancier détaillé de l'évaluation. Ce livrable est à soumettre après la revue documentaire à l'équipe de gestion de l'évaluation pour revue / approbation.
- **Une présentation/exposé des constatations initiales** de l'évaluation à l'équipe OIM, et éventuellement aux autres partenaires. L'objectif de cette présentation est de fournir une opportunité pour une présentation initiale des documents techniques, et des constatations de l'évaluateur/riche à la suite des entretiens avec les personnes ressources.
- **Un rapport préliminaire d'évaluation** : qui sera soumis à la revue et aux observations de l'équipe de gestion de l'évaluation et des parties prenantes du projet. Le rapport intégrant les observations sera partagé avec l'évaluateur/riche.
- **Un rapport d'évaluation finale** : intégrant les commentaires / observations du rapport préliminaire et comprenant un résumé exécutif des résultats de l'évaluation et ses recommandations. Il doit suivre le modèle interne de l'OIM pour les rapports d'évaluation finaux à partager avec l'évaluateur/riche.
- **Un résumé (brief) de l'évaluation de 2 pages** : suivant le modèle fourni par l'OIM, il doit permettre de résumer les principaux résultats, conclusions et recommandations pour les principaux utilisateurs de l'évaluation.
- **Un cadre de suivi de la réponse du management** (aux recommandations de l'évaluation) : sur les recommandations et les conclusions de l'évaluation. Ce document suivra le modèle préconisé par l'OIM.

SECTION 3

Responsabilités et Taches

Le processus d'évaluation sera mené selon les rôles et responsabilités suivants :

- **L'évaluateur/rice** fournira un rapport préliminaire d'évaluation, effectuera la collecte et l'analyse des données nécessaires, rédigera le rapport d'évaluation et présentera les résultats de l'évaluation (via PowerPoint et un brief).
- **L'équipe de l'unité d'appui aux programmes** aura la charge de la **gestion de l'évaluation** et jouera un rôle de premier plan dans :
 - La coordination de la réunion de lancement / cadrage qui sera organisée au début du processus d'évaluation afin de s'assurer que l'équipe du projet et l'évaluateur/rice ont une compréhension commune du mandat de l'évaluation, des questions et de la méthodologie d'évaluation ainsi que des différents rôles et responsabilités ;
 - La coordination des rencontres avec les principales parties prenantes, y compris les partenaires de mise en œuvre du projet et d'autres partenaires du projet ;
 - La coordination des observations / contributions reçues de l'OIM, du bailleur et des autres parties prenantes sur le rapport d'évaluation ;
 - La revue et l'approbation finale des livrables de l'évaluation ;
 - La fourniture d'un retour d'information consolidé et de commentaires en temps opportun à l'évaluateur/rice(s).
- **Le Bailleur (Fonds de l'OIM pour le Développement)** sera associé au processus de revue / validation des différents livrables de l'évaluation. Aussi, le processus de paiements des honoraires sera lancé après la validation de la totalité des livrables par la spécialiste thématique « gouvernance des frontières et de l'Immigration » gestionnaire de l'évaluation, l'unité de suivi et évaluation du bureau régional de Dakar (ROMEIO) et le Fonds de l'OIM pour le développement.

7. Chronogramme de l'évaluation

Il est attendu que la mission d'évaluation porte sur la période du **17 janvier au 18 mars 2025** à titre indicatif. Plus particulièrement, le calendrier indicatif suivant est proposé :

Calendrier indicatif

Numéro d'activité	Activités	Responsable	Dates – durée (proposés)	Lieux
1	Réunions de cadrage de la mission (OIM / Partenaires / Bailleur – Fonds de l'OIM pour le développement)	Consultant(e) et l'équipe OIM Mauritanie	17 janvier 2025 (1 jour)	Virtuelle
2	Revue documentaire et préparation du rapport de démarrage	Consultant(e)	18 – 26 janvier 2025 (5 jours)	A distance

Numéro d'activité	Activités	Responsable	Dates – durée (proposés)	Lieux
3	Soumission du rapport de démarrage	Consultant(e)	27 janvier 2025 (1 jour)	A distance
4	Réunion de présentation et validation du rapport de démarrage (OIM / Partenaires)	Consultant(e) et OIM (équipe de projet) / Chargé de Suivi et Evaluation – PSU / ROMEO (si disponible)	28 janvier 2025 (1 jour)	Virtuelle/ Nouakchott Mauritanie (à déterminer)
5	Visite de terrain + entretiens : avec les parties prenantes / personnes ressources ¹ Premières analyses et préparation des résultats préliminaires	Consultant(e)	30 janvier– 16 février 2025 (18 jours)	Nouakchott, Mauritanie
6	Présentation des résultats préliminaires (OIM / bailleur / partenaires)	Consultant(e)	17 février 2025 (1 jour)	Virtuelle/ Nouakchott Mauritanie (à déterminer)
7	Préparation et soumission du rapport préliminaire de l'évaluation	Consultant(e)	18 février - 3 mars 2025 (14 jours)	A distance/ Nouakchott Mauritanie (à déterminer)
8	Révision et soumission du rapport d'évaluation final pour validation par l'OIM / Bailleur	Consultant(e) et OIM (équipe de gestion de l'évaluation)	4 mars - 17 mars 2025 (13 jours)	A distance
9	Soumission des documents complémentaires : i) brief d'évaluation et ii) cadre de réponse du Management - MFR	Consultant(e)	18 mars 2025 (1 jour)	A distance

8. Budget de l'évaluation

Le Bureau Pays de l'OIM à Nouakchott couvrira tous les frais relatifs à la réalisation de cette évaluation ex-post et fera l'objet d'une entente entre le / la consultant(e) sur la base de la proposition financière faite par le / la Consultant(e).

¹ Responsables des agences et des services, les partenaires et les structures étatiques impliquées

Le / la consultant (e) potentiel est invité à soumettre une proposition financière complète, y compris les coûts encourus pendant la mission sur le terrain et la collecte d'informations en Mauritanie tels que les frais de voyage et de déplacement pour la réalisation de l'évaluation.

SECTION 4

Qualifications et Expérience

EDUCATION

Diplôme universitaire (Bac+5) en sciences sociales, statistiques, management ou tout autre domaine connexe.

EXPERIENCE

- Expérience d'au moins 5 ans dans la conduite d'évaluations et d'études et le suivi de projets et programmes de développement;
- Solide expérience et compétence en développement de méthodes de recherche et d'outils de collecte et analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Expérience en analyse genre et approches basées sur les droits humains et d'autres thématiques transversales telles que l'inclusivité des groupes marginalisés et la durabilité environnementale;
- Une solide expérience en évaluation de projets dans des domaines comme la gestion de la migration, la prévention de radicalisation et de l'extrémisme violent ainsi que le genre, est un avantage ;
- Connaissance et adhésion aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG), ainsi qu'aux principes de protection des données de l'OIM ;
- Capacité démontrée à intégrer une approche basée sur les droits humains et à utiliser une méthodologie sensible au genre et droits humains ;
- Expérience préalable de travail similaire en Afrique de l'Ouest et Centrale serait un atout ;

SECTION 5

Langues

Excellentes capacités de communication orale et écrite en français et bonnes compétences professionnelles en anglais.

SECTION 6

Compétences²

La personne est censée démontrer les valeurs et compétences suivantes

VALEURS- Tous les membres du personnel de l'OIM doivent respecter et démontrer ces cinq valeurs :

Inclusion et respect de la diversité : Respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles. Encourage la diversité et l'inclusion.

Intégrité et transparence : Maintenir des normes éthiques élevées et agir de manière conforme aux principes/règles organisationnels et aux normes de conduite.

professionnalisme : Démontrer la capacité de travailler de manière posée, compétente et engagée, et exercer un jugement attentif pour relever les défis quotidiens.

Courage: Démontrer la volonté de prendre position sur des questions importantes.

Empathie : Faire preuve de compassion envers les autres, leur donner un sentiment de sécurité, de respect et de traitement équitable..

Compétences de base

Travail d'équipe : Développer et favoriser une collaboration efficace au sein des unités et entre elles pour atteindre des objectifs communs et optimiser les résultats.

Réalisation des résultats : Produire et fournir des résultats de qualité de manière orientée service et dans les délais. Etre orienté vers l'action et s'engage à atteindre les résultats convenus.

Gestion et partage des connaissances : Chercher continuellement à apprendre, à partager des connaissances et à innover.

Responsabilité : Assurer la prise en charge des priorités de l'Organisation et assumer la responsabilité de ses propres actions et du travail délégué.

Communication : Encourager et contribuer à une communication claire et ouverte. Explique des sujets complexes de manière informative, inspirante et motivante

Comment postuler :

2

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre les documents suivants :

- Un **CV** détaillant les connaissances/expériences dans les domaines susmentionnés.
- Une **proposition technique** comprenant un calendrier détaillé de l'évaluation.
- Un **budget détaillé** (proposition financière), comprenant les tarifs tout compris (**all-inclusive rate**) - taux d'honoraires / dépenses journaliers, les dépenses durant la mission au Mauritanie etc.
- Un document d'accompagnement du dossier de candidature précisant la **période de disponibilité du / de la consultant(e) et la date de démarrage de la mission**

Au moins **deux références** (dont les rapports finaux d'évaluation) de missions d'évaluation conduites par le / la consultant(e)

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature via iommrecruit@iom.int en indiquant dans l'objet de l'email le titre : « Consultant (e) pour l'évaluation EX-POST EXTERNE du projet« **MOBILISATION STRATEGIQUE DE LA JEUNESSE POUR RENFORCER LA RESILIENCE FACE A L'EXTREMISME EN MAURITANIE (MR10P0501/PE.0018)** » au plus tard le **28 novembre 2024**, en se référant à cette annonce.

Pour qu'une candidature soit considérée comme valide, l'OIM accepte uniquement les dossiers complets (CV en PDF et une lettre de motivation).

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Période de publication :

Du 15/11/2024 au 28/11/2024

Offre : CO 2024-024/MR– Consultant (e) pour l'évaluation EX-POST EXTERNE du projet« MOBILISATION STRATEGIQUE DE LA JEUNESSE POUR RENFORCER LA RESILIENCE FACE A L'EXTREMISME EN MAURITANIE (MR10P0501/PE.0018) » -

Nouakchott, Mauritanie. Canal de Publication : Candidats Internes et Externes.